



PARIS 2024 – COMITE D'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Marché n° O_2151

Cahier des clauses techniques

CREATION ET PRODUCTION DE KITS SPORTIFS

CREATION ET PRODUCTION DE KITS SPORTIFS

PRESENTATION DE PARIS 2024

Paris 2024 est le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024. Il est notamment chargé de :

- Planifier, organiser, financer et livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ainsi que les événements associés ;
- Promouvoir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en France et à l'international ;
- Participer aux actions visant à assurer la durabilité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024;
- Contribuer à maximiser l'impact positif et l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, notamment en faveur de la pratique du sport.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de Paris 2024 réuniront 15 000 athlètes, plusieurs millions de spectateurs et plus de 20 000 journalistes. Ils sont le plus grand événement au monde, avec 28 sports olympiques et 22 sports paralympiques suivis par plusieurs milliards de téléspectateurs. Les épreuves se dérouleront principalement à Paris, dans ou autour de sites emblématiques comme la Tour Eiffel, le Grand Palais et les Invalides, et en Seine-Saint-Denis, où se trouveront les deux sites les plus fréquentés, le Stade de France et le nouveau Centre aquatique, et le Village Olympique et Paralympique. Mais l'une des spécificités de ces Jeux concerne leur ambition territoriale avec des épreuves organisées en province (football, voile) ainsi que des programmes liés à l'héritage mis en place dès maintenant.

Le comité Paris 2024 place le sport au cœur de son ambition. Par les émotions qu'il suscite, le sport est un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion. Par ses valeurs, le sport est un formidable outil pour éduquer et intégrer. Enfin, le sport peut devenir un accélérateur de transition écologique.

Conscient de l'opportunité unique que représentent les Jeux Olympiques et Paralympiques, Paris 2024 souhaite que l'enthousiasme et l'énergie de ce projet permettent de renforcer la place du sport, en agissant comme un révélateur du pouvoir du sport et ses valeurs, un fédérateur pour rassembler le plus grand nombre autour de cette conviction, un accélérateur pour mettre plus de sport et plus d'actions durables dans le quotidien de chacun.

Cette ambition sera portée par un nouveau modèle d'organisation, des Jeux révolutionnaires, à la fois spectaculaires et durables. Des Jeux spectaculaires pour marquer les esprits, en amenant le sport là où on ne l'attend pas, dans une fête au cœur des villes, en créant des ponts avec la culture et l'éducation. Des Jeux durables pour montrer l'exemple et inspirer les générations futures.

A chaque étape de la construction des Jeux, l'état d'esprit des athlètes doit nous inspirer, ainsi que tous ceux qui construisent avec nous ce projet :

- L'exigence, pour mettre l'énergie des Jeux au service d'un projet utile et obtenir des résultats concrets ; mais aussi l'exigence de l'exemplarité, éthique, financière, sociale et environnementale ;
- La créativité, pour refuser les modèles pré établis en innovant, en osant faire différemment ;
- Le partage, pour que ce projet puisse bénéficier au plus grand nombre, à toutes les générations, dans tous les territoires ; le partage pour que cette ambition puisse rayonner et être portée au-delà de 2024.

PRESENTATION DU PROGRAMME GENERATION 2024

Toutes les générations sont conviées à prendre part aux Jeux de Paris 2024. Pour la jeune génération, Paris 2024 a pensé un accompagnement spécifique avec son programme d'éducation, appelé naturellement « Génération 2024 ». Dès maintenant, ce programme mobilise la communauté éducative et les élèves autour de l'élan des Jeux pour mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes. Il s'agit ainsi de promouvoir la pratique sportive, mais aussi la culture et l'histoire du sport, riche et universelle, ainsi que les valeurs du sport telles que le respect ou l'inclusion.

Le programme « Génération 2024 » est conçu et mis en œuvre en collaboration étroite avec le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, le mouvement sportif, les fédérations du sport scolaire et universitaire et la communauté éducative.

Un programme pour mettre plus de sport dans la vie de la Génération 2024

Participer au programme Génération 2024, c'est :

- Promouvoir l'activité physique et sportive et l'éducation physique et sportive, de la maternelle à l'université, avec une attention particulière pour les plus jeunes ;
- Utiliser le sport à des fins pédagogiques, dans différents champs disciplinaires, pour le plaisir d'apprendre ;
- Faire découvrir les sports olympiques et paralympiques et promouvoir les valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme ;
- Utiliser le sport comme moteur d'engagement et de citoyenneté.

Une plateforme dédiée à la communauté éducative

Pour trouver des ressources pédagogiques en lien avec les Jeux, des éléments d'éducation par le sport et des outils pour favoriser la pratique d'une activité physique quotidienne, mais aussi échanger et informer la communauté éducative, [Génération 2024 a sa plateforme en ligne](#).

Les enseignants, éducateurs, élèves et étudiants peuvent y trouver des outils et des ressources pédagogiques sur le sport, son histoire et ses valeurs, sur les disciplines olympiques et paralympiques, des solutions pour animer de l'activité physique quotidienne, mais aussi trouver des informations sur la [Semaine Olympique et Paralympique](#) qui se tient chaque année pour toutes les écoles et établissements, de la maternelle à l'université.

La plateforme Génération 2024 est un site évolutif de partage et de mise en valeur des actions les plus emblématiques et inspirantes pour accompagner une génération plus sportive vers les Jeux de Paris 2024.

Le label Génération 2024

Délivré par le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le label Génération 2024 vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur peuvent être labélisés Génération 2024. De même, les établissements du réseau AEFE, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que certains établissements spécialisés (ESMS)

relevant du ministère des Solidarités et de la Santé sont également éligibles au label. [En savoir plus sur le label.](#)

Pour obtenir le label, les écoles, établissements scolaires et universitaires doivent respecter les 4 critères suivants :

- Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire ;
- Participer aux événements olympiques et paralympiques ;
- Accompagner ou accueillir des sportifs de haut niveau ;
- Ouvrir les équipements sportifs des établissements aux associations sportives locales pour favoriser la pratique sportive.

La première labellisation a eu lieu en 2018. Début 2021, plus de 3 500 établissements sont déjà labélisés.

La Semaine Olympique et Paralympique

La Semaine Olympique et Paralympique (SOP), est une semaine organisée chaque année dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme.

Elle poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- Utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements.
- Sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition.
- Faire découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif, en organisant des ateliers de pratique sportive.
- Changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para-sports et en intégrant des rencontres de para-sports ou sports partagés.
- Éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

Pour sa 5^{ème} édition, la Semaine Olympique et Paralympique s'est déroulée du 1^{er} au 6 février 2021. Cette édition a mis l'accent sur la thématique de **la santé** et plus particulièrement sur **la pratique de 30 minutes d'activité physique quotidienne**.

Le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne »

Initié dès novembre 2020, le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ) promeut le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants, et contribue ainsi à leur donner le goût de la pratique sportive dans le cadre de la dynamique Génération 2024. Alors que près de 1000 écoles se sont déjà investies dans le dispositif, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports, et Roxana Maracineau, ministre déléguée en charge des Sports, ont fixé un objectif ambitieux, en demandant qu'un tiers des écoles au moins développent un projet 30 minutes d'activité physique quotidienne. Cet objectif, qui concernera plus de 12 000 écoles pour 1,25 millions d'élèves d'ici 2024, mobilisera 60 000 enseignants.

A destination des écoliers, ces 30 minutes quotidiennes d'activité sportive ne se substituent pas aux 3 heures d'EPS obligatoires par semaine, qui permettent de transmettre des apprentissages spécifiques, indispensables à l'épanouissement des élèves et à la réussite scolaire.

1. OBJET DE LA PRESTATION

Dans le cadre du programme Génération 2024 et du dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne », Paris 2024, aux côtés de l'Agence nationale du Sport et du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, souhaite proposer aux écoles un kit sportif et pédagogique gratuit, composé de matériel sportif léger adapté à une utilisation dans l'environnement scolaire. Ce kit, accompagné de fiches pédagogiques conçues par des équipes enseignantes, facilitera et enrichira la mise en œuvre des solutions proposées pour « courir, sauter, lancer, danser » dans le cadre des 30 minutes d'activité physique quotidienne.

Le kit contribuera à donner le goût de l'activité physique et sportive aux élèves, à l'âge où se développent leur capital santé et leurs habitudes, participant ainsi directement aux objectifs de promotion de la santé à l'école.

2. PERIMETRE D'INTERVENTION DU MARCHE

Dans le cadre de cette consultation, le candidat est amené à concevoir et produire un kit sportif qui sera offert aux écoles impliquées dans le dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne ».

Le candidat est amené à réfléchir à la composition, au design et à la production de ce kit, en lien avec les équipes de Paris 2024.

Le candidat pourra être amené à gérer le routage des kits sportifs définis dans le cadre de réponse technique.

3. CARACTERISTIQUES DE LA FOURNITURE ATTENDUE

Le kit sportif doit pouvoir permettre la pratique a minima d'une classe d'école primaire, à savoir environ **25 élèves âgés de 6 à 11 ans**.

Une attention particulière sera portée sur le fait que les produits proposés puissent être adaptés à l'activité physique des jeunes en situation de handicap et puissent également concourir à la sensibilisation des élèves à différents para sports.

Ce kit sportif et pédagogique devra être composé :

- D'un contenant, de type filet sportif, permettant de ranger et transporter le matériel sportif – avec flocage monochrome a minima (3 logos à minima).
- De matériel sportif léger, adapté à la tranche d'âge 6-11 ans et permettant une utilisation dans l'environnement scolaire.
- D'un document de présentation imprimé et relié de 2 à 4 pages, format A4 (le contenu de ce guide sera fourni par Paris 2024 – le candidat devra assurer l'impression du produit).

Concernant le matériel sportif léger, Paris 2024 a identifié un certain nombre d'articles, sans marque tierce apparente, devant a minima composer ce kit :

- Un sifflet type poire
- Un chronomètre
- Un lot de 40 coupelles souples avec support de rangement, (diamètre d'environ 20cm et hauteur d'environ 5cm), 4 couleurs différentes
- 20 cônes de sport souples d'environ 18 cm, 4 couleurs différentes
- 10 balles de tennis
- 3 lots de 5 cerceaux – chaque lot ayant une taille différente
- 10 haies souples d'environ 15/20 cm

- 2 lots de 10 bandes de marquage au sol, souples et agrippantes, d'environ 40cm de long sur 5cm de largeur, 2 couleurs différentes
- 20 chasubles (taille enfant) de 4 couleurs différentes – avec flochage 1 face monochrome a minima.
- 15 foulards de jeu de 3 couleurs différentes, qui peuvent se porter autour de la taille et/ou en écharpe et/ou en foulard pour des enfants.
- 10 cordes à sauter ajustables
- 1 vortex taille enfant (environ 18cm – sans marque commerciale)
- 1 ballon peau d'éléphant, permettant une utilisation à la main et/ou au pied par les enfants, de diamètre minimum 15cm
- 1 ballon multi-activité – taille enfant 6-11 ans
- 1 ballon multi-activité émettant un son – taille enfant 6-11 ans

Demande :

A l'appui de son offre, le candidat fournit un échantillon des équipements composant le kit sportif qui puissent démontrer la qualité de production. Un élément par type de produit est attendu.

Le candidat est libre d'effectuer d'autres propositions quant à la composition de ce kit et de l'étoffer. De même, les candidats peuvent proposer des produits spécifiques adaptés à l'activité physique des jeunes en situation de handicap.

Le candidat est amené à proposer un kit incluant le contenant floqué, le matériel sportif – avec a minima les chasubles floqués - et le document d'information. Cette proposition mentionnera les articles sélectionnés et les quantités correspondantes.

Il est attendu du candidat les prix unitaires de chaque article proposé afin que Paris 2024 puisse, à l'issue de la procédure d'appel d'offres, sélectionner les produits et quantités qui composeront le futur kit sportif.

Des propositions relatives au design du kit et de ses composants devront être faites par le candidat. De même, le candidat est invité à mentionner les produits personnalisables et le coût supplémentaire associé à cette personnalisation.

Par la suite, un travail en collaboration avec Paris 2024 sera effectué afin que les propositions correspondent à l'univers graphique de la marque Génération 2024 ou Paris 2024.

Une attention particulière sera accordée à la provenance des éléments proposés dans le kit et au mode de production afin de respecter les engagements de Paris 2024 en matière d'excellence environnementale et sociale, tels que mentionnés dans le code responsable des achats joint au CCAP du présent marché.

4. LIVRAISON & QUANTITES

Une première commande sera passée pour **3000 kits** avec une livraison souhaitée le **08 novembre 2021**. Cette livraison pourra s'effectuer en plusieurs fois avec une première quantité de 1000 kits livrés sur l'ensemble des départements français. La date du 08 novembre 2021 est une date souhaitée et ne représente pas une exigence minimum. Le candidat indique dans sa proposition technique ses délais de livraison sur lesquels il s'engage en fonction des quantités et des sites de livraison.

Les kits devront être livrés entièrement assemblés.

La livraison pourra s'effectuer de deux façons :

- 1) Sur un nombre de points de livraison limité (1 à 5 points maximum). Les kits devront être livrés sur un point unique dans la Manche (50). Les kits seront ensuite acheminés vers les écoles impliquées dans le dispositif par un prestataire de Paris 2024.
- 2) Sur différents points de livraison, Il est demandé au candidat une proposition logistique et financière concernant l'acheminement des kits dans les 101 départements français. Il sera distribué entre 10 et 30 kits par département (métropole et outre-mer).

Les candidats devront être en mesure de produire ces kits sur toute la période 2021-2024. En effet, Paris 2024 sera amené à commander régulièrement des kits jusqu'aux Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

Pour rappel, un objectif ambitieux a été fixé pour ce dispositif, à savoir son déploiement dans plus d'un tiers des écoles françaises, soit plus de 12 000 écoles d'ici 2024.

5. GARANTIE & SUIVI

Les candidats devront être en mesure de garantir un suivi permanent avec les équipes de Paris 2024 sur ce sujet.

Pour les commandes supplémentaires, les candidats sont amenés à préciser le délai nécessaire entre le moment où Paris 2024 passe une commande et le moment où les kits sont livrés, respectivement pour une commande de 200, 500, 1 000, 2000, 5000 nouveaux kits. A titre d'information, il est souhaité que pour une commande de 500 kits, ceux-ci soient prêts à être livrés au plus tard 1 mois après la date de commande par Paris 2024. Ces délais sont des délais souhaités et ne sont pas une exigence minimum de Paris 2024.

6. FONCTIONNEMENT AVEC PARIS 2024 - NON EXCLUSIVITE

Le marché est un accord-cadre mixte, exécuté pour partie, par l'émissions de bons de commandes, et par la conclusion de marchés subséquents.

A chaque apparition de besoin, Paris 2024 pourra faire appel au prestataire de deux façons :

- Soit en commandant des prestations chiffrées dans le bordereau de prix unitaires ;
- Soit en redemandant au titulaire un nouveau devis pour tenir compte des quantités non répertoriées au BPU ou pour la fourniture de produits entrant dans l'objet du marché.

Paris 2024 informe le candidat que le titulaire du marché n'aura pas l'exclusivité de la réalisation de ce type de prestations, Paris 2024 se réservant la possibilité de produire lui-même du contenu ou d'en faire produire par des acteurs tiers.

Par ailleurs, Paris 2024 informe le candidat que le Titulaire du marché peut être amené à travailler avec d'autres prestataires / partenaires engagés aux côtés de Paris 2024.